Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1428

Artikel: Où est passé le gène de la liberté académique?
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026011

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Domaine Public
DP
JAA 1002 Lausanne
5 mai 2000 – nº 1428
Hebdomadaire romand
Trente-septième année

Où est passé le gène de la liberté académique?

Le programme de coordination entre les Universités de Genève et de Lausanne et l'EPFL est un grand projet, ambitieux, dynamique. Il mérite d'être soutenu sans équivoque, mais pas au point d'abandonner tout regard critique.

On n'en fera pas ici une description exhaustive, qu'on se reporte au dossier de cet édito pour des références plus précises. Mais sommairement l'on peut dire qu'il comporte une nouvelle répartition géographique des tâches. Lausanne se conçoit comme un seul site; d'où le transfert de la chimie, de la physique et des mathématiques à l'EPFL; Genève se renforce pour être partenaire du pôle lausannois; elle reprend donc la pharmacie et s'apprête à construire un nouveau bâtiment, Sciences III. Cette répartition des rôles s'accompagne du choix d'axes prioritaires, de recherche notamment: la génomique pour les sciences avec un contrepoids en sciences humaines, baptisé IRIS et qui se subdivise en projets prétentieux. L'idée générale est que la science ne se développe pas en vase clos, mais qu'elle agit sur la société, lui créant des problèmes nouveaux, juridiques, économiques, éthiques.

L'Université doit se réserver une part de liberté créatrice, hors courant dominant

La question concrète se pose notamment à l'Université de Lausanne (UNIL). En se dessaisissant de facultés coûteuses, elle réalisera une économie de 33 millions. Mais elle sera soumise à l'obligation de maintenir son budget au niveau antérieur. Pour en faire quoi? Elle aura évidemment à assumer sa part accrue en biologie et en recherche en liaison avec son hôpital universitaire. Mais pour le reste? On peut en sciences humaines, pour apporter une contribution interdisciplinaire, étudier les problèmes des brevets sur le vivant, réfléchir sur ce que signifie démographiquement et humainement le recul des limites du vieillissement ou réétudier le mythe de Faust ou de Prométhée.

Mais la vraie critique de la science sera peut-être un projet ou plus simplement encore un enseignement qui n'aura aucun rapport avec la génomique et ses implications. L'histoire de l'esprit est faite de rupture, de refus. Il y a le courant et le contre-courant, la vie dans le monde et hors du monde, les séculiers et les réguliers.

On s'étonne donc que l'Université, une fois la part faite à la génomique et à ce qui en sciences humaines doit l'accompagner sobrement, ne se réserve pas une part de liberté créatrice hors courant dominant, hors pôle prioritaire, hors néo-scientisme. Ce serait l'occasion de donner un sens neuf à la liberté dite académique qu'on sort une fois l'an pour en orner les discours du Dies academicus. AG